

UNIVERSITÉ LAVAL

Département de science politique

POL-7034 : Institutions internationales Automne 2017

Professeur : P. Le Prestre
Vendredi, 15:30h-18:20h ; DKN-1257
Bureau: DKN-4439
Heures de bureau : Jeudi, 14h-18h

PRESENTATION

Le titre du cours reflète l'évolution de l'approche de la discipline des Relations Internationales face aux efforts des États et d'autres acteurs internationaux de se doter d'instruments chargés de définir leurs intérêts communs et de les traduire en politiques effectives. En effet, le terme «institutions» ne fait pas seulement aux organisations intergouvernementales traditionnelles. Prises au sens large, les institutions internationales sont des instruments de gouvernance, un moyen de régir les interactions entre les acteurs des relations internationales, de minimiser les occasions de conflits, de réconcilier les impératifs des États et les aspirations de leurs sociétés, et de poursuivre le bien commun.

Notre interrogation générale tournera autour de la question du rôle des organisations et des institutions internationales dans le cadre d'une gouvernance complexe. Si de nombreux auteurs s'accordent sur la nécessité d'adopter le paradigme nouveau que représente une approche par les systèmes complexes, la traduction d'une métaphore en théorie, cadre d'analyse et propositions d'action demeure évasive. Comment appréhender ce qui pourrait constituer les dimensions et les contours d'une gouvernance complexe formera ainsi la trame de notre réflexion commune.

LECTURES

Aucun manuel n'est exigé. Vous avez la responsabilité de vous procurer les lectures pertinentes dont la plupart sont téléchargeables à partir d'Ariane ou du web. Dans le cas contraire (tels que des chapitres de livre), je vous les enverrai par courriel. Vous devez être prêts à présenter et discuter chaque texte. Des textes supplémentaires seront également assignés en cours de session.

EVALUATION

Vous devrez démontrer votre capacité de recherche, de rédaction et de réflexion. Nous atteindrons ces objectifs à travers un exercice hebdomadaire, un travail de recherche et un examen final.

Exercice hebdomadaire – Ce travail comptera pour 50% de la note de participation. Chaque semaine (sauf le 8 sept. et le 17 nov.), vous devrez me remettre trois questions sur les lectures de la semaine, dans le cadre des thèmes abordés. Ce travail sera dû le vendredi à midi et noté Satisfaisant/Insatisfaisant. Tout travail reçu en retard sera considéré comme insatisfaisant. Un ensemble de questions remarquables entraînera une révision à la hausse substantielle de la note globale de participation.

Ces questions devraient être de l'ordre de celles qui pourraient être posées à un examen final. Elles peuvent porter sur un texte, comparer plusieurs textes (mieux), ou bien généraliser à partir des lectures (encore mieux...). Plus de détails en cours.

Rédaction d'une étude de cas portant sur la gouvernance complexe d'un champ d'action donné. Ceci est votre principale activité de recherche et je vous encourage à y songer très rapidement. Longueur: 7500 mots maximum (hors figures, tableaux, bibliographie et annexes) en format Word. Le plan détaillé de ce travail, accompagné d'une bibliographie indicative, est dû le 3 novembre à 17h et le travail final devra me parvenir par courriel au plus tard le 8 décembre à 17h. Je vous encourage cependant fortement à ne pas attendre le mois de novembre avant de commencer à y réfléchir. Naturellement, la mise en forme du travail devra suivre les instructions du *Guide de présentation des travaux du Département de science politique de l'Université Laval* (www.fss.ulaval.ca/cms/upload/pol/fichiers/guidetravaux2005.pdf). Plus de détails en cours.

L'examen final aura lieu le 15 décembre, de 15:30h à 18:00h et sera sous forme d'essais (deux essais à choisir à partir de quatre questions) à livre fermé.

Barème: Participation, 30%; Recherche, 40%; Examen, 30%.

MISES EN GARDE

- (1) Le travail de session doit être le fruit d'une recherche et d'une réflexion originales ; tout plagiat sera sanctionné conformément aux procédures disciplinaires en vigueur à l'Université Laval. Le document de référence est le *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval*, dont l'article 28 énumère les types d'infractions possibles et résumées ci-dessous. Le Règlement est disponible sur le site de l'université à l'adresse suivante: (http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf).
- (2) L'examen se déroulera en classe, à livre fermé. Aucune consultation physique ou électronique des notes et documents du cours, ou de tout autre source d'information, n'est autorisée (voir article 29 du *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval*).
- (3) Tout travail subira une pénalité de 20% par demi-journée (ou fraction de demi-journée) de retard. Il n'y aura pas d'exception, même pour des raisons médicales (anticipez les risques).
- (4) Il n'y aura pas de reprise de l'examen ou de report de la date de remise du travail écrit pour quelque raison que ce soit, sauf si l'université ou le département de science politique l'ordonne officiellement.
- (5) Vérifiez régulièrement vos courriels. Toute information diffusée par courriel sera considérée comme vous ayant été transmise officiellement.

POLITIQUE EN MATIERE DE PLAGIAT

Règles disciplinaires

Tout étudiant qui commet une infraction au Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval dans le cadre du présent cours, notamment en matière de plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Il est très important pour tout étudiant de prendre connaissance des articles 28 à 32 du Règlement disciplinaire. Celui-ci peut être consulté à l'adresse suivante: http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de :

- i) copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii) résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii) traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv) remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v) remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

ECHELLE D'EQUIVALENCES NUMERIQUES

Pour information seulement, car je note directement en lettres.

A+	90 - 100	4,3
A	85 - 89	4,0
A-	80 - 84	3,7
B+	76 - 79	3,3
B	73 - 75	3,0
B-	70 - 72	2,7
C+	66 - 69	2,3
C	63 - 65	2,0
C-	60 - 62	1,7
D+	55 - 59	1,3
D	50 - 54	1,0
E	49 et moins	0,0

DATES PRINCIPALES

SEMAINE	DATE	THEME
1	8 sept.	Introduction et rappels théoriques
2	15 sept.	Les défis des institutions
3	22 sept.	Vers une gouvernance complexe
4	29 sept.	Les acteurs du système de gouvernance complexe (SGC)
5	6 oct.	Les OIG vues de l'intérieur
6	13 oct.	Légitimité et design des institutions d'un SGC
7	20 oct.	Effectivité, apprentissage et adaptation (1)

8	27 oct.	L'apprentissage des institutions d'un SGC (2)
9	3 nov.	Pas de cours (semaine de lecture) Plan de recherche dû
10	10 nov.	Reconceptualiser le rôle des institutions: la gouvernance multi-niveaux
11	17 nov.	Intervenant invité
12	24 nov.	Reconceptualiser le rôle des institutions: quels chefs d'orchestre?
13	1 ^{er} déc.	Le rôle des organisations régionales dans un SGC
14	8 déc.	Pas de cours (fête de l'université) Travail de recherche dû
15	15 déc.	Examen final

PLAN DE COURS

SÉMINAIRE 1 (8 SEPT.) – INTRODUCTION ET RAPPELS THÉORIQUES

Lectures:

- *Mearsheimer, John J., 1994/950. "The False Promise of International Institutions," *International Security* 19(3): 5-49.
- *Keohane Robert & Lisa Martin, 1995. "The Promise of Institutional Theory," *International Security* 20(1): 39-51.
- *Mearsheimer, John J. 1995. "A realist reply." *International Security* 20(1): 82-93.
- Keohane, Robert O. & Lisa L. Martin. 2003. Institutional Theory as a Research Program. In *Progress in International Relations Theory: Appraising the Field*, eds. Elman, Colin & Miriam F. Elman, New Haven: MIT Press, pp. 71-108. (PLP Library UL)
- *Rochester, Martin J. (1986), "The Rise and Fall of International Organization as a Field of Study," *International Organization*, 40 (4): 777-813. (history of the field)

SÉMINAIRE 2 (15 SEPT.) - LES DÉFIS QU'AFFRONTENT LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

Lectures:

- *Alter, K. J. and S. Meunier (2009), "The Politics of International Regime Complexity," *Perspectives on Politics* 7 (1): 13-24.
- *Barnett, Michael N. & Finnemore, Martha (1999), "The Politics, Power, and Pathologies of International Organizations," *International Organization* 53(4): 699-732.
- *Jacobson, Harold K. (2000), "International Institutions and System Transformation," *Annual Review of Political Science*, 3: 149-66.
- *Johnson, Tana (2014), *Organizational Progeny: Why governments are losing control over the proliferating structures of global governance*. Oxford: Oxford University Press, Ch.1.

SÉMINAIRE 3 (22 SEPT.) - VERS UNE GOUVERNANCE COMPLEXE

Lectures:

- Bernstein, Steven and Benjamin Cashore (2012), "Complex global governance and domestic policies: Four pathways of influence." *International Affairs* 88: 585-604.
- Jessop, B. (1997), "The Governance of Complexity and the Complexity of Governance", in *Beyond Markets and Hierarchy*, ed. A. Amin and J. Hausner,, Chelmsford: Edward Elgar, pp. 111-147.
- Le Prestre, Philippe (2017), *Global Ecopolitics Revisited: Towards a Complex Governance of Global Environmental Problems*. Abingdon, UK: Routledge, ch.6.

SÉMINAIRE 4 (29 SEPT.) - LES ACTEURS DU SYSTÈME DE GOUVERNANCE COMPLEXE

Lectures:

- Gehring, T. & B. Faude (2013), "The Dynamics of Regime Complexes: Microfoundations and Systemic Effects," *Global Governance*: 19(1): 119-130.
- Keohane, Robert O. & David G. Victor (2011). "The Regime Complex for Climate Change." *Perspectives on Politics* 9(1).
- Morçöla, Göktug, Geert Teismanb & Lasse Gerritsb (2014), "Complexity, Governance, and Networks: Introduction to the Inaugural Issue," *Complexity, Governance & Networks 1* (1): 1-4.
- Orsini, A., J-F. Morin & O. Young (2013). "Regime Complexes: A Buzz, a Boom, or a Boost for Global Governance?" *Global Governance*_19(1): 27-39.

SÉMINAIRE 5 (6 OCT.) – LES OIG VUES DE L'INTÉRIEUR

Lectures:

- Crane, Barbara & Jason L. Finkle (1981), "Organizational Impediments to Development Assistance: The World Bank's Population Program," *World Politics* 33 (4): 516-53.
- Müller, Birgit (2012), "Comment rendre le monde gouvernable sans le gouverner : les organisations internationales analysées par les anthropologues," *Critique internationale* No 54: 9-18.

SÉMINAIRE 6 (13 OCT.) - LÉGITIMITÉ ET DESIGN D'UN SYSTÈME DE GOUVERNANCE COMPLEXE

Lectures:

- Dahl, Robert A. (1999), "Can International Organization Be Democratic? A Skeptic's View," in *Democracy's Edges*, ed. Shapiro, Ian & Casiano Hacker-Cordón, Cambridge: Cambridge University Press, pp.19ff
- Hurd, Ian. 2002. "Legitimacy, Power, and the Symbolic Life of the UN Security Council." *Global Governance*, 8(1): 35-51.
- Keohane, Robert. O. & Joseph S. Nye, Jr. (2000). "Between Centralization and Fragmentation: The Club Model of Multilateral Cooperation and Problems of Democratic Legitimacy." *Paper prepared for the American Political Science Convention, Washington, D.C., August 31-September 3, 2000.*
- Rosenau, James N. (1998), "Governance and Democracy in a Globalizing World», in *Re-imagining Political Community*, ed. Archibugi, Daniele, David Held & Martin Köler, Standford: Standford University Press.
- Koremenos, Barbara, Charles Lipson, & Duncan Snidal (2001), "The Rational Design of International Institutions". *International Organization*. 55(4): 761-799.
- Duffield, J. S. (2003), "The Limits of "Rational Design", " *International Organization* 57: 411-430.
- Thompson, Alexander & Daniel Verdier (2014), "Multilateralism, Bilateralism and Institutional Design", *International Studies Quarterly*, 58(1): 15-28

SÉMINAIRE 7/8 (20/27 OCT.) – EFFECTIVITÉ, APPRENTISSAGE ET ADAPTATION (1) ET (2)

Lectures:

- Le Prestre, P. (2002), "Studying the Effectiveness of the CBD," In *Governing Global Biodiversity*, ed. P. Le Prestre, Aldershot, UK: Ashgate, pp. 57-90.
- Le Prestre, P. (1995), "Environmental Learning at the World Bank," in *International Organizations and Environmental Policy*, ed. Robert Bartlett, Priya Kurian & Madhu Malik, Westport, CN : Greenwood Press, pp. 83-101.

- Abbott, K. W., et al. (2016), "Organizational Ecology and Institutional Change in Global Governance," *International Organization* 70: 247-277.
- Le Prestre, Philippe (1999), "Adapting to Environmental Insecurities: A Conceptual Model", in *Environmental Change, Adaptation and Security*, ed. S. Lonergan. Dordrecht: Kluwer Academic Publishers: 57-74.
- Le Prestre, Philippe (2017), *Global Ecopolitics Revisited* (op.cit.): 143-45.
- Ruggie, John (2003), "The United Nations and Globalization: Patterns and Limits of Institutional Adaptation," *Global Governance*, 9, 301-321.

SÉMINAIRE 9 (10 NOV.) - RECONCEPTUALISER LE RÔLE DES INSTITUTIONS: LA GOUVERNANCE MULTI-NIVEAUX

Lectures:

- Bulkeley, H. (2005), "Reconfiguring Environmental Governance: Towards a Politics of Scales and Networks," *Political Geography* 24: 875–902.
- Cash, D., et al. (2006), "Scale and Cross-Scale Dynamics: Governance and Information in a Multilevel World," *Ecology and Society* 11 (2): 8.
- Nielson, D. L. & M. J. Tierney (2003), "Delegation to International Organizations: Agency Theory and World Bank Environmental Reform," *International Organization* 57(2): 241-276.

Séminaire 10 (17 nov.) : Intervenant invité

SÉMINAIRE 11 (24 NOV.) - RECONCEPTUALISER LE RÔLE DES INSTITUTIONS: QUELS CHEFS D'ORCHESTRE?

Lectures:

- Abbott, K. W. & D. Snidal (2010), "International regulation without international government: Improving IO performance through orchestration," *The Review of International Organizations* 5(3): 315-344.
- Graham, E. R. & A. Thompson (2015), Efficient Orchestration? The Global Environment Facility in the Governance of Adaptation Finance. *International Organizations as Orchestrators*, ed. K. Abbott, P. Genschel, D. Snidal & B. Zangl, Cambridge: Cambridge University Press.
- Hale, T. & C. Roger (2014), "Orchestration and transnational climate governance." *The Review of International Organizations* 9(1): 59-82.
- Young, Oran R. (1999), *Governance in world affairs*, Ithaca, NY: Cornell University Press, chs. 6 & 7.

SÉMINAIRE 12 (1^{ER} DÉC.) – LE RÔLE DES ORGANISATIONS RÉGIONALES DANS UN SYSTÈME DE GOUVERNANCE COMPLEXE

- Acharya, Amitav (2011), "Norm Subsidiarity and Regional Orders: Sovereignty, Regionalism, and Rule-Making in the Third World." *International Studies Quarterly* 55(1): 95-123.
- Acharya, Amitav (2014), "Global International Relations (IR) and Regional Worlds A New Agenda for International Studies," *International Studies Quarterly* 58: 647-659.
- Goh, Evelyn (2011), "Institutions and the Great Power Bargain in East Asia: ASEAN's limited 'brokerage' role'." *International Relations of the Asia Pacific*. 11(3): 373-401.
- Le Prestre, Philippe (2017), *Global Ecopolitics Revisited* (op.cit.), ch.4.